RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

SPIRITUEUX

Fiche filière

À retenir

8,2 millions d'hl de spiritueux issus de vins produits en 2020
2e pays européen producteur et le deuxième exportateur de spiritueux derrière le Royaume-Uni.
Moins de 1 % du Cognac produit est consommé sur le territoire.
Les vins et spiritueux sont le 2e poste excédentaire de la balance commerciale française et le 1er pour les produits agroalimentaires.
Solde des spiritueux excédentaire de + 3 milliards d'euros, en régression en 2020 du fait de nombreux bouleversements (crise sanitaire, taxe US, Brexit) qui ont impactés les exportations de vins et spiritueux.

ORGANISATION

Les deux grandes productions de spiritueux d'AOC (Cognac et Armagnac) sont très concentrées géographiquement et très structurées allant de la production de raisin à l'exportation, en passant par les métiers de vinification et de la distillation, autour de leurs interprofessions respectives.

PRODUCTION

Les spiritueux sont obtenus par distillation, macération ou infusion de produits d'origine agricoles (fruits, céréales, ...). À la suite de ce traitement, certains sont vieillis en fûts.
La production française repose majoritairement sur la production de Cognac avec plus de 78 000 ha en production, soit plus de 10 % de la surface de production de raisin de cuve en France. Il est produit exclusivement dans la région de Cognac à base de cépages blancs, majoritairement de l'Ugni blanc. L'Armagnac est la deuxième production de spiritueux et représente environ 5 300 ha en production. En 2020, 8,2 millions d'hl de vin destiné à la production de Cognac et d'Armagnac ont été produits.
Le fort engouement pour le Cognac à l'export stimule la production. Afin de couvrir les besoins du marché, la filière Cognac a sensiblement augmenté la superficie de son vignoble ces dernières années. En 2020, la demande d'autorisation de plantations nouvelles était de 3 398 hectares, soit 4 % de la superficie totale.

CONSOMMATION

La consommation de spiritueux en France est globalement en baisse par rapport à 2019 et s'élève à 277 millions de litres en GMS (+ 4 %) et 11 millions en CHR - café, hôtel, restaurant - (- 45 %). Cette baisse est à replacer dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19.
En 2020, les ventes totales de spiritueux en GMS ont représenté 5,1 milliards d'euros, en hausse de 6 % par rapport à 2019.
Les catégories des rhums et du gin se démarquent nettement puisqu'elles progressent autant en valeur qu'en volume en 2020.
Les whiskies et les anisés représentent à eux deux près de 60 % de la consommation française de spiritueux.

Ventes en grande distribution de boissons spiritueuses en 2020

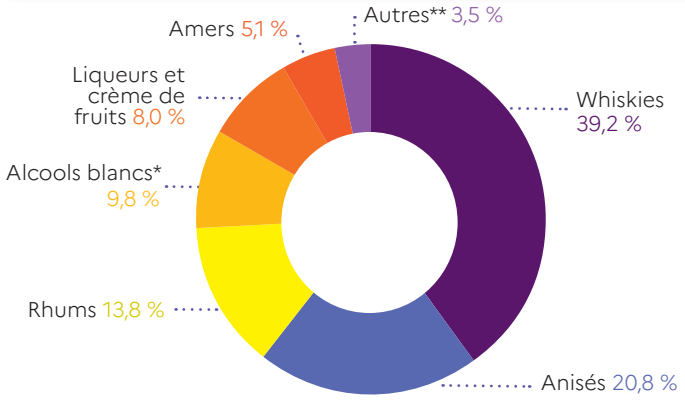

*dont punch et cocktail
**vodka, tequila et gin

Sources : Fédération française des spiritueux, panel distributeur Nielsen

CHIFFRE D'AFFAIRES

La production de spiritueux (hors subvention) est estimée, tous spiritueux confondus, à 1,6 milliard d'euros[1]. Le chiffre d'affaires de la filière spiritueux est estimé à 9,1 milliards d'euros[2].

Source : (1) Comptes de l'agriculture 2020 INSEE, (2) Fédération des exportateurs de vin et spiritueux

ÉCHANGES

Traditionnellement la France est exportatrice nette de spiritueux. Sa balance commerciale, en croissance, atteint ainsi 3 milliards d'euros en 2020 et son solde des échanges est très nettement positif.

Dans le contexte de crise sanitaire la Covid-19, les exportations françaises de spiritueux connaissent une dévalorisation en 2020 (- 19 %) notamment en raison des différents confinements ainsi que de la fermeture du CHR.
Les volumes connaissent eux aussi, après 5 années de croissance, un repli (- 12 %) pour les même raisons.
En 2020, le Cognac demeure le spiritueux le plus exporté en volume comme en valeur avec des parts de marché en progression : il représente près d'un tiers des volumes de spiritueux exportés par la France et 67 % des valeurs. Ce sont les États-Unis, premier marché en volume (57 %) et en valeur (50 %) des exportations françaises qui en sont le premier débouché. En 2020, la Vodka est la 2e catégorie de spiritueux exportés par la France, soit 20 % des volumes.

Dans le même temps, les importations françaises de spiritueux, qui restent bien en deçà en valeur (1 milliard d'euros), représentent un volume tout de même important (1,19 million d'hectolitres d'alcool pur). Les importations proviennent pour près de la moitié du Royaume-Uni et concernent essentiellement le Whisky, pour 55 % des volumes de spiritueux importés par la France.

Échanges commerciaux de la France en valeur en 2020

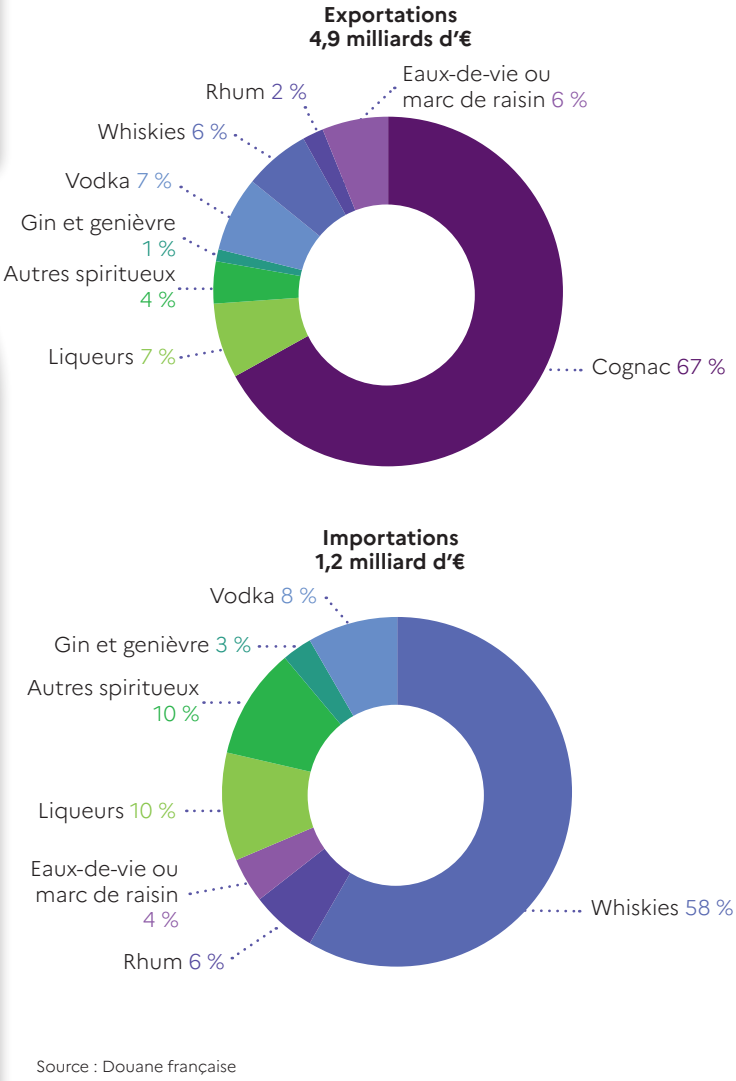

Source : Douane française

5 PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT EN 2020

(EN MILLIONS DE LITRES D'ALCOOL PUR – MLPA)

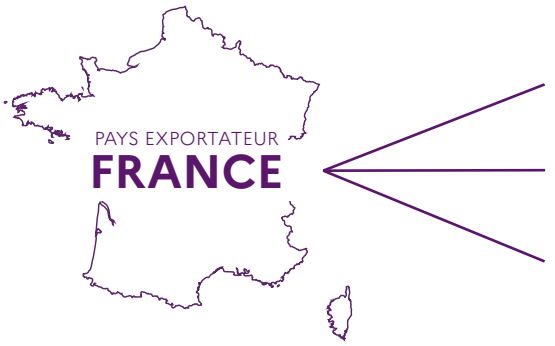

> 50 MILLIONS DE LITRES D'AP EXPORTÉS
États-Unis (56,5 MLPA)

ENTRE 10 ET 50 MILLIONS DE LITRES D'AP EXPORTÉS
Allemagne (13,3 MLPA), Royaume-Uni (12,4 MLPA), Chine (11,3 MLPA)

< 10 MILLIONS DE LITRES D'AP EXPORTÉS
Italie (8,5 MLPA)

Source : FranceAgriMer d'après TradeDataMonitor/Douane française

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 / **Fax :** 01 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer

@FranceAgriMerFR

visionet.franceagrimer.fr

Édition janvier 2022